

# Communauté de Communes Inter Caux Vexin

## PLU DU SECTEUR DU PLATEAU DE MARTAINVILLE Servitudes d'Utilité Publique

### Commune : MARTAINVILLE-EPREVILLE

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/04/2021 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du secteur du Plateau de Martainville.

Fait à Buchy  
Le Président,



Réalisé le : 31/03/2021

ARRETE LE : 12/11/2019 puis le 10/03/2020  
APPROUVE LE : 12/04/2021



## Légende

**AC1 : Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits :**

- Monument historique
- Périmètre de protection des abords des monuments historiques

**AC2 : Servitude relative aux sites inscrits et classés :**

- Site inscrit ou classé

**AS1 : Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales :**

- AS1 : Protection des captages d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

**I4 : Servitude relative aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité :**

- Ligne électrique
- I3 : Canalisations de gaz :**
- Prise en compte de la maîtrise de l'urbanisation

Servitudes présentes sur le territoire mais non représentées :

- PT1 - PT2 - PT3 - PT4
- T5
- T6

**Eléments de patrimoine :**

**AC1 :**

- 1 : Château - Ancienne ferme du château - Assiette foncière des anciens jardins du château
- 2 : Porche de l'église
- 3 : Chapelle funéraire Saint Laurian

**AC2 :**

- 1 : Tilleul séculaire
- 2 : Manoir de Malvoise et son domaine

